

Viviez, le 19 octobre 2022

"SNAM Groupe" annonce sa décision de se recentrer sur son métier historique : le recyclage des batteries afin d'accélérer son développement. Elle cessera, avec regret, l'activité PHENIX BATTERIES dans le domaine de la production de modules de seconde vie et de la réparation de batteries.

SNAM Groupe est un groupe français spécialisé dans le traitement, le recyclage et la fabrication de batteries, ainsi que dans la valorisation des produits issus du recyclage.

Le Groupe emploie 175 personnes dont 17 pour Phenix Batteries et opère sur 3 sites différents : Saint Quentin-Fallavier (Isère), Viviez et Decazeville (Aveyron).

Ses procédés stratégiques de récupération des métaux en font un acteur majeur de l'économie circulaire et son expertise du recyclage construite depuis les années 1990 sont des atouts majeurs pour ses perspectives de développement sur le marché en plein essor du recyclage des batteries.

Les actionnaires restent confiants et enthousiastes quant aux perspectives et ont confirmé le plan d'investissement de 12M€ pour les 2 prochaines années.

La décision concernant l'arrêt de l'activité de Phenix Batteries a été prise par le Conseil d'Administration avec regret, car ce pilote avait mobilisé un certain nombre de compétences et de ressources en interne et en externe et avait suscité beaucoup d'espoirs dans la région. Comme l'a souligné Cornelius Fink : "Les différentes parties prenantes qui ont travaillé sur le projet peuvent être fières de leur accomplissement, en particulier d'avoir démontré la faisabilité technique de l'intégration de ces batteries de seconde vie dans les systèmes de stockage stationnaire. L'expertise acquise dans le domaine du diagnostic, du design et de la manipulation des batteries pour véhicules électriques est, et reste un atout majeur pour le Groupe".

Cette décision est motivée par les conclusions des analyses de marché et des analyses commerciales effectuées au cours des derniers mois. Celles-ci ont très clairement démontré que les facteurs clés de succès consistent à obtenir des volumes très élevés (utilisables pour une seconde vie) de types de batteries limités. A ce stade, il n'y a aucune assurance d'obtenir de tels volumes sur le marché dans les prochaines années.

En outre, Phenix Batteries est confrontée à de graves pénuries d'approvisionnement en composants électroniques, ce qui perturbe actuellement la production de ses modules.

Enfin, la baisse des prix des nouveaux modules de batteries exerce une forte pression tarifaire sur les modules rétrofités, ce qui rend les choses encore plus difficiles.

Compte tenu de ce problème récurrent et durable d'approvisionnement en fournitures, le conseil d'administration et la direction de la société ont décidé d'abandonner ce projet, diminuant ainsi les risques économiques pour SNAM groupe.

Le Groupe prévoit d'arrêter progressivement l'activité d'ici fin 2022 et entend maintenir l'emploi dans la mesure du possible. Le Groupe fera tout son possible pour soutenir les employés affectés par cette décision.

Développement des activités de SNAM :

Cette décision permettra au groupe de disposer de ressources et de capacités supplémentaires pour développer l'activité historique de recyclage de batteries de SNAM, où les ambitions sont élevées.

Pour rappel, SNAM, créée en 1981, s'est imposée comme un acteur majeur du recyclage des batteries depuis les années 1990. Elle s'appuie sur une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font l'une des rares entreprises au monde à maîtriser les techniques de recyclage des batteries.

L'entreprise investira environ 12 millions d'euros au cours des deux prochaines années pour plus que quadrupler sa capacité de recyclage Li-Ion par rapport à aujourd'hui. Cet axe stratégique servira également à développer les activités des deux sites, Viviez (12) et Saint Quentin-Fallavier (38) pour capter les volumes croissants de batteries usagées Li-ion dans les années à venir. Par ailleurs, la SNAM maintiendra sa position de leader européen dans le traitement des batteries NiCd en s'appuyant sur son expertise, ses moyens de production et l'amélioration continue de ses procédés et savoir-faire.

Le démarrage des nouveaux investissements est prévu pour janvier 2023 au plus tard et devrait être opérationnel en 2024, à condition que les permis soient reçus en temps voulu. Cornelius Fink ajoute " Je suis très fier de diriger cette société dotée d'un très grand potentiel, et composée de personnes talentueuses, expérimentées et très engagées. Je me réjouis des perspectives de notre projet ambitieux, avec un impact positif sur les zones opérationnelles, car nous allons renforcer nos effectifs dans ces zones au cours des prochaines années !"

Cornelius Fink - Président

Contact:

communication@snam.com

tel : +33 (0) 5 65 43 77 30 / Site web : www.snam.com



www.snam-groupe.com

SIÈGE SOCIAL
Avenue Jean Jaurès
12110 Viviez

[T] +33 (0)5 65 43 77 30
[F] +33 (0)5 65 43 03 95
info@snam-groupe.com

CERTIFIÉ
ISO 14001